



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

25/06/2020

Dossier complet le :

25/07/2020

N° d'enregistrement :

20 204 727

1. Intitulé du projet

Régularisation d'une pisciculture classée Installation Classée Pour l'Environnement soumise à Autorisation ayant dépassé son niveau de production autorisée

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

EARL PISCICOLE DES PUITTS TOURNES

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

MURIEL ET GABRIEL BORDE

RCS / SIRET

3 8 4 1 7 2 8 0 5 0 0 0 1 0

Forme juridique

Expl. Agricole à Responsabilité Limitée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1	Piscicultures d'eau douce : rubrique ICPE n°2130-1

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la régularisation d'une pisciculture Classée Installation Classée Pour l'Environnement soumise à Autorisation ayant dépassé son niveau de production autorisée (Démarche réalisée dans le cadre du Plan de progrès). La pisciculture a un arrêté d'autorisation de 1992. Depuis 1992, la réglementation et les pratiques sur le site de l'élevage ont évolué. Le présent dossier a pour but de présenter les modifications notables mais non substantielles : Commercialisation des poissons ; la capacité de production a augmenté de 40 t à 55t; l'alimentation en eau a été modifiée sans modifier la quantité d'eau prélevée; les bassins et le fonctionnement sur le site; l'emploi d'oxygène liquide, le stockage de l'aliment, le groupe électrogène... L'ensemble des modifications apportées ont eu pour but d'améliorer les conditions environnementales et les conditions de travail sur le site. Cela a permis l'emploi et demi sur le site supplémentaire.

4.2 Objectifs du projet

Le projet vise la régularisation de la situation de la pisciculture vis à vis des ICPE et d'autoriser la pisciculture à fonctionner à sa pleine capacité. Le projet ne prévoit pas de travaux, d'extension ou d'aménagement. Il s'agit d'une régularisation liée aux évolutions réglementaires mais également aux évolutions des pratiques sur le site.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Aucun travaux ne seront réalisés sur le site de la pisciculture :

- les prises d'eau par déviation sur l'Airaines sont existantes et ne seront pas modifiées, la quantité d'eau prélevée reste inchangée.
- les bassins sont en bon état et ne nécessitent pas de travaux,
- les bâtiments de stockage sont en place et il n'y aura plus de nouvelles constructions,
- l'alimentation en oxygène des bassins est déjà en place et ne nécessite aucune modification,
- les silos d'aliment sont en place et sont en quantité suffisante,
- le groupe électrogène a été changé pour respecter les normes environnementales,
- la chambre froide est neuve,
- l'alimentation électrique du site est aux normes...

Le projet a pour but de déclarer tous les travaux effectués sur le site pour respecter la réglementation et améliorer les conditions de travail. Pour financer ces travaux et permettre l'emploi d'un salarié, la pisciculture a augmenté sa capacité de production de 40t à 55t. Cette augmentation du niveau de productivité de la pisciculture n'engendre pas d'augmentation des niveaux de rejet dans la rivière et reste conforme à l'arrêté du 1er avril 2008. (Confère porter à connaissance partie XI.D.2. 2. Rejets : Contrôles et autocontrôles)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation la pisciculture continuera les suivis afin de garantir que les niveaux de rejets en rivière sont conformes.

Les pratiques mises en œuvre tant au niveau de l'élevage que des installations garantissent les niveaux de performances de la pisciculture tout en maîtrisant et réduisant les nuisances pour l'environnement.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

L'arrêté d'autorisation de la pisciculture date du 9 janvier 1992.

L'arrêté du 1er avril 2008 fixe les prescriptions applicables aux piscicultures d'eau douce soumises à déclaration au titre de la rubrique 3.2.7.0 de la nomenclature annexée au tableau de l'article R. 214-1 du code de l'environnement.

Le projet de modification de la pisciculture fait l'objet d'un Porter à Connaissance auprès de la Préfecture de la Somme (document annexé).

Ce dossier est suivi par un Comité de Pilotage (regroupant DDPP, DREAL, DDTM, AFB, Syndicat, Agence de l'eau...) dans le cadre du Plan de Progrès pour les piscicultures.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Tonnage de poisson produit / an :	
- Autorisation 9 janvier 1992	40 t/an
- Projet de régularisation	55 t/an

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Pisciculture des PUIITS TOURNES
9, rue de l'Eglise
80270 METIGNY

Cadastre :

Commune de Métigny: Section cadastrale OC parcelles 221, 222, 223, 224 et 225.
Commune de Laleu : Section ZA et parcelles 56

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 1° 5 5' 4 8 " 83 Lat. 4 9° 5 6' 3 5" 37

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

La Pisciculture des puits tournés (ICPE)

- Une étude d'impact a été réalisée lors de l'autorisation de 1992.

- Laboratoire de transformation avec un agrément communautaire européen en 1995

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 1 (80VIM105). Située sur la rivière de l'Airaines, la ZNIEFF repose sur la présence, de frayères naturelles à Truite fario (<i>Salmo trutta fario</i>). Les fortes pentes et la température fraîche des eaux du ru offrent des conditions favorables à l'installation d'un peuplement salmonicole, en aval de la pisciculture. Les frayères actives sont situées à Longpré-les-Corps-Saints (après le pont SNCF) en aval de la pisciculture.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La carte des Zones à Dominante Humide (ZDH) réalisée par l'AEAP au 1/50 000 dans le cadre du SDAGE n'inscrit pas la pisciculture en ZDH.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de la pisciculture est situé à : - 9,5 km de la zone NATURA 2000 FR2212007, - 9,5 km de la zone NATURA 2000 FR FR2200355, - 10,8 km de la zone NATURA 2000 FR2200363.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les distances du site vis-à-vis des zones NATURA 2000 ainsi que leur situation de la zone Natura 2000 sur un autre bassin versant permettent d'affirmer qu'aucun habitat ne sera affecté par le projet de la Pisciculture des Puits Tournés.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La pisciculture est existante et aucune nouvelle emprise n'est prévue.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Métigny n'est pas concernée par aucun PPRT.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'Airaines est caractérisée par des débits stables avec des étiages soutenus et des crues de faibles intensités. La pisciculture est située à 300 mètres des sources.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La pisciculture utilise une ressource naturelle qui est principalement l'eau de la rivière en amont. Cette dernière doit être de qualité sans risque sanitaire afin de garantir la qualité sanitaire du poisson produit.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Enfin, afin de ne pas créer de risques sanitaires en aval, la pisciculture a mis en place des mesures de suivi sanitaire, de règles d'hygiène et de protocole de désinfection .
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic routier induit par l'activité est relativement faible. Il est lié majoritairement au transport des poissons en camion (enlèvements des poissons, équarrissage, livraisons en aliment) et au passage de véhicules légers(vétérinaires, entretiens/réparations, personnel du site...).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'activité piscicole génère quelques bruits et vibrations, essentiellement liés à la circulation des camions. Le fonctionnement permanent des dispositifs d'aération des bassins est également une source de bruit identifié sur le site. Le bruit est généré par le fonctionnement des moteurs électriques et du remous de l'eau qu'ils provoquent dans les bassins.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'activité piscicole n'est pas caractérisée par de mauvaises odeurs. Toutefois, des mesures d'hygiène et de conduite d'élevage permettent de réduire le risque de "mauvaises odeurs"; c'est notamment l'enlèvement quotidien des poissons morts dans les bassins et leur stockage réfrigéré.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La pisciculture rejette les eaux (de la rivière) ayant traversés les bassins de la pisciculture dans la rivière l'Airaines.</p> <p>Les niveaux de rejets ainsi que leur qualité sont suivis très régulièrement et enregistrés, des seuils de rejets sont fixés par l'arrêté du 1 avril 2008.</p> <p>Malgré l'augmentation de production du site, les niveaux de rejets restent inférieurs aux seuils fixés par l'arrêté.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>La charge en poisson des bassins et le courant d'eau qui y passe ne permettent pas la décantation dans les bassins. Il y a aucune boue. Les éléments retirés des bassins lors de leur nettoyage sont principalement des algues (1 à 2 brouettes) qui sont compostés dans le jardin et disparaissent en très peu de temps.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Comme toute activité il y a productions de déchets.</p> <p>Un schéma de stockage et d'élimination des déchets est en place en fonction de la nature de ces déchets : cadavres, emballages, déchets de soins vétérinaires...</p> <p>Les filières d'éliminations agréées sont utilisées.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La pisciculture existe depuis près de cent ans elle s'est fondue dans le paysage. Aucune construction ne sera réalisée, garantissant le maintien de cette intégration.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Aucun projet d'aménagement en amont de la pisciculture, le long de l'Airaines, n'a été identifié.
Seuls ces derniers pourraient avoir une incidence sur la pisciculture.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

La pisciculture de l'Airaines existe depuis presque 100 ans et ne subira plus de modification (ni aménagements, ni travaux). Elle a augmenté ses capacités de production grâce à des bonnes pratiques dans la gestion du site entretien et modernisation des équipements...

L'augmentation de production, aujourd'hui effective, n'a pas eu d'effet d'augmentation des nuisances sur l'environnement naturel et humain.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La pisciculture de l'EARL DES PUIITS TOURNES de Méigny a su développer sa productivité en raisonnant ses interventions et en limitant les aménagements, en se basant sur des bonnes pratiques d'élevage.

Soucieuse de la préservation de la qualité de son environnement et plus particulièrement de l'eau de la rivière l'Airaines, la pisciculture analyse régulièrement ce milieu afin de permettre à son activité de perdurer et d'évoluer.

Une évaluation supplémentaire au cadre réglementaire ICPE existant ne semble pas opportune, sachant que l'augmentation de productivité fera également l'objet d'un porter à connaissance auprès du Préfet (joint au présent dossier).

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Porter à connaissance.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Métigny

le, 18 mai 2020

Signature

**EARL PISCICOLE
DES PUIITS TOURNÉS**
9, rue de l'Église
30270 METIGNY
Tel. 03.22.29.45.90 - Fax 03.22.29.36.72
RCS D 384 172 805

